

Les Canadiens travaillent avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Croatie, en Serbie, en Hongrie et dans l'ex-république yougoslave de la Macédoine. Ils mettent leurs compétences à la disposition des régions identifiées par les organismes de secours.

Dans le cadre des efforts du Canada pour traduire devant la justice les auteurs de crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie, M^{me} McDougall a aussi annoncé la nomination d'un coordonnateur des renseignements chargé de recueillir l'information fournie par le public sur les infractions au droit humanitaire. Ces renseignements seront inclus dans les rapports que le Canada présentera au Secrétaire général des Nations Unies, et transmis à une Commission d'experts de l'ONU qui se penche sur les infractions au droit humanitaire dans la région. Le Canada a activement appuyé l'établissement d'un tribunal spécial qui entendrait les affaires liées au conflit.

Les personnes qui souhaitent divulguer des renseignements détaillés, avec preuve à l'appui, sur des infractions au droit humanitaire peuvent obtenir le formulaire nécessaire en écrivant au :

Coordonnateur des renseignements
160, rue Elgin
Main Plaza
C.P. 70090
Ottawa (Ontario)
K2P 2M3

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Pour obtenir la liste des Canadiens détachés auprès d'organisations internationales, vous pouvez communiquer avec :

M^{me} Yvette Diepenbrock
Agent d'information, Affaires publiques
Société canadienne de la Croix-Rouge
(613) 739-2263